

DOSSIER DE PRESSE



RN44

Aménagements de sécurité à Couvrot (51) Création d'un giratoire

6,5 millions d'euros financés par la Région Grand Est

de juin 2026 à mai 2027

Région Grand Est
BP 91006 - 1 Place Adrien Zeller
67070 Strasbourg
Tél. : 33 (0) 3 88 15 68 67
www.grandest.fr

Direction Interdépartementale des Routes Est
BP 82120 - 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00
www.dir-est.fr



avec la participation de :


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE



I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe – Présentation de la DIR Est

La Région Grand Est investit pour vous :

RN44 – Aménagements de sécurité à Couvrot (51) – Création d'un giratoire

Afin d'assurer au quotidien la sécurité et la qualité de circulation sur la RN44, des aménagements de sécurité vont être menés pour réaliser un giratoire à hauteur de Couvrot (51) **de juin 2026 à mai 2027**, pour un coût global de 6,5 millions d'euros financés par la Région Grand Est.

Ces travaux, qui s'inscrivent dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires (PDMI) sur la RN44, sont conduits par la Direction Interdépartementale des Routes Est, placée sous la responsabilité de la Région Grand Est, qui, depuis le 1^{er} janvier 2025, apporte les moyens nécessaires pour rendre cet axe plus sûr et mieux adapté aux besoins des habitants comme des entreprises.

Ces aménagements se dérouleront en plusieurs phases.

- La circulation de la RN44 sera maintenue pendant presque toute la durée des travaux. Les voies de circulation seront réduites à l'approche des travaux et la vitesse sera réduite à 70km/h.
- Des fermetures ponctuelles de la RN44, RD260 et de la voie communale située entre Couvrot et Saint-Lumier-en-Champagne seront à prévoir.
- **Pendant un week-end à l'automne 2026, la RN44 sera fermée dans les deux sens de circulation, du vendredi à 21h au lundi à 6h.**

Des déviations seront mises en place.

Les dates de chaque phase seront précisées ultérieurement.

Pour une route et un chantier plus sûrs, la DIR Est et la Région remercient les conducteurs de leur patience.
Elles leur recommandent la plus grande prudence en modérant leur vitesse
et en respectant la signalisation de chantier.
Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

I – Des travaux indispensables

La section comprise entre Vitry-le-François et La Chaussée-sur-Marne présente un profil hétérogène comportant une route bidirectionnelle (2 x 1 voie) à carrefours plans et créneaux de dépassement.

Le tronçon bidirectionnel se caractérise par la présence de carrefours à géométrie atypique et par un grand nombre d'accès aux exploitations agricoles. Cet itinéraire complexe, du fait des différentes typologies de voies, des nombreux changements de vitesse et de la topographie du terrain (dénivelés importants et virages serrés) est accidentogène avec un nombre important d'accidents dont 6 mortels et 10 blessés graves sur la période 2007-2024.

Le trafic de la RN44 est de 15 320 véhicules/jour avec un pourcentage de poids lourds significatif de 22 %.

L'objectif sur cette section est d'homogénéiser progressivement le traitement de la voie, de supprimer les accès et les traversées, de remettre aux normes les carrefours, de sécuriser l'accès à la cimenterie et aux communes de Saint-Amand-sur-Fion et Saint-Lumier-en-Champagne.



II – Description des travaux

L'opération comprend les aménagements suivants :

- création d'un giratoire en remplacement des carrefours actuels pour l'accès à la cimenterie, à la RD260 et à la VC2,
- réalisation de nouveaux raccordements en chaussée bidirectionnelle,
- mise aux normes de l'assainissement au droit du nouveau carrefour,
- suppression du carrefour avec la RD402,
- renforcement du chemin agricole longeant la RN44 depuis le carrefour actuel avec la RD402 jusqu'au futur giratoire,
- fermeture d'accès riverains et agricoles.

Dans le cadre de la création du giratoire, une partie boisée de terrain a dû être défrichée. Afin de préserver l'équilibre environnemental, cette intervention s'accompagnera d'un reboisement compensatoire au sud ouest du futur giratoire.

Le projet prévoit également la plantation de dix arbres dans l'alignement existant à l'ouest de la RN44, en compensation de l'abattage de deux arbres au niveau du carrefour avec la RD260.

L'opération, de 6,5 millions d'euros, est financée par la Région Grand Est, avec le concours de l'État (dans le cadre de l'expérimentation en cours) et du Conseil Départemental de la Marne (943 657,96 €)

Phase 1 : à compter de juin 2026, pour environ 2 semaines

- **Réalisation des terrassements préparatoires et raccordement provisoire de la chaussée au Sud du futur giratoire.**

La circulation de la RN44 en direction de La-Chaussée-sur-Marne sera déportée sur le délaissé situé devant l'antenne-relais. Des restrictions de vitesse seront appliquées.

La RD260 sera fermée depuis Saint-Amand-sur-Fion en direction de la RN44.

La voie communale entre Couvrot et Saint-Lumier-en-Champagne sera totalement coupée dans les deux sens de circulation.

En accord avec les différents gestionnaires de voirie, dont le Conseil Départemental de la Marne, plusieurs déviations seront mises en place.

Déviations A1 : de Saint-Lumier-en-Champagne vers Vitry-le-François

Les usagers en provenance de Saint-Lumier-en-Champagne et de Saint-Amand-sur-Fion emprunteront la RD60 en direction d'Aulnay-l'Aître, puis la RD81 en direction d'Ablancourt, puis la RN44 en direction de Vitry-le-François.

Déviations A2 : de Saint-Lumier-en-Champagne vers La Chaussée-sur-Marne

Les usagers en provenance de Saint-Lumier-en-Champagne et de Saint-Amand-sur-Fion emprunteront la RD60 en direction de La-Chaussée-sur-Marne, puis la RN44 en direction de Châlons-en-Champagne.

Déviations B1 : de Vitry-le-François vers Saint-Lumier-en-Champagne

Les usagers en provenance de Vitry-le-François emprunteront la RD260 en direction de Saint-Amand-sur-Fion, puis la RD60 en direction de Saint-Lumier-en-Champagne.

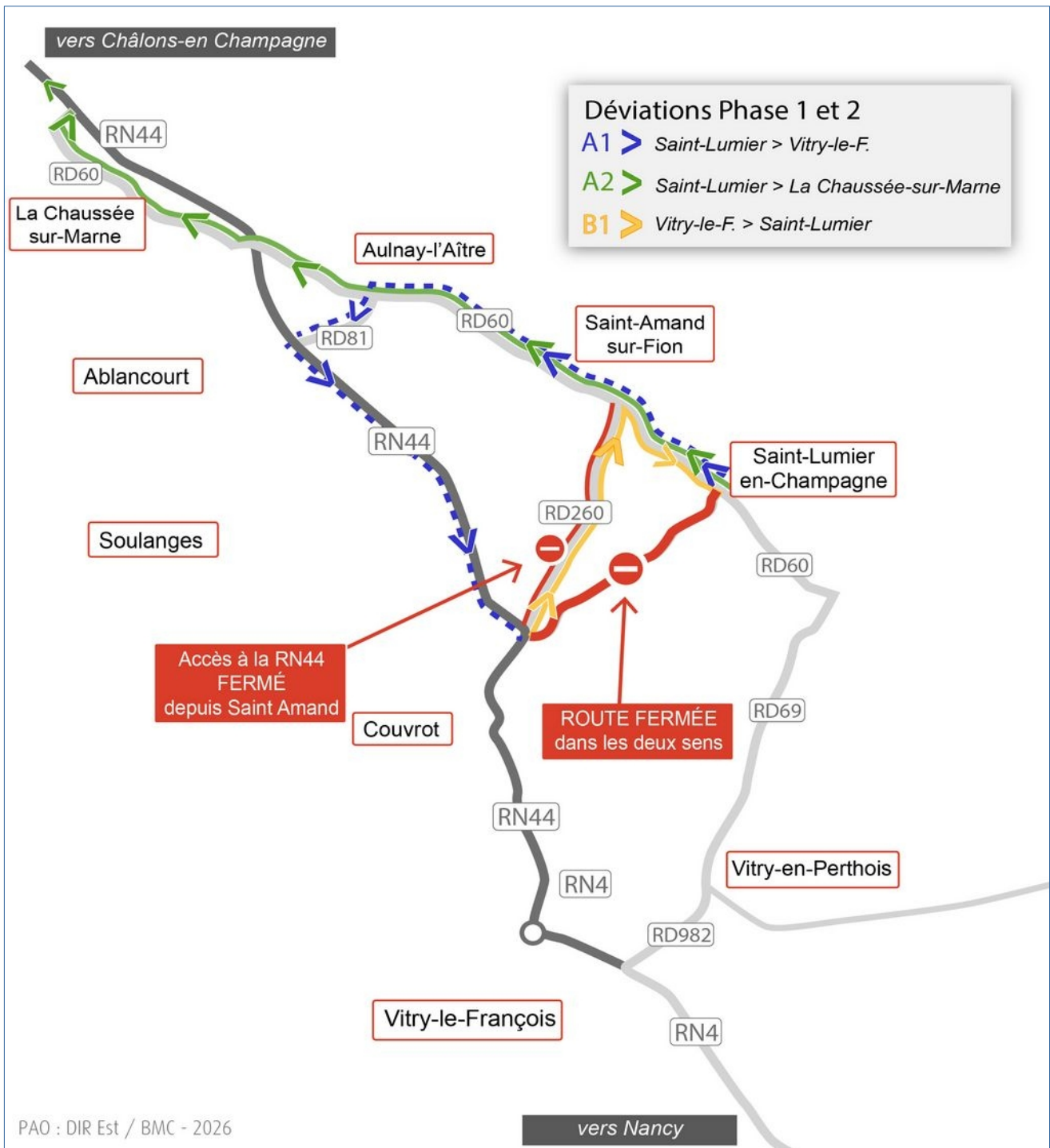
>>> Voir schémas de déviations page 7

Phase 2 : à compter du 15 juin 2026, pour environ 2 mois

- **Terrassements nécessaires à la réalisation du giratoire et du futur tracé de la RN44 et de la RD260.**

Les déviations sont identiques à celles de la phase 1.

>>> Voir schémas de déviations page 7



Phase 2bis : à compter de septembre 2026, pour environ de 2 mois

- Réalisation du raccordement des voiries secondaires au giratoire, création du bassin d'assainissement, démolition des délaissés.

Déviations A1 : de Saint-Lumier-en-Champagne vers Vitry-le-François

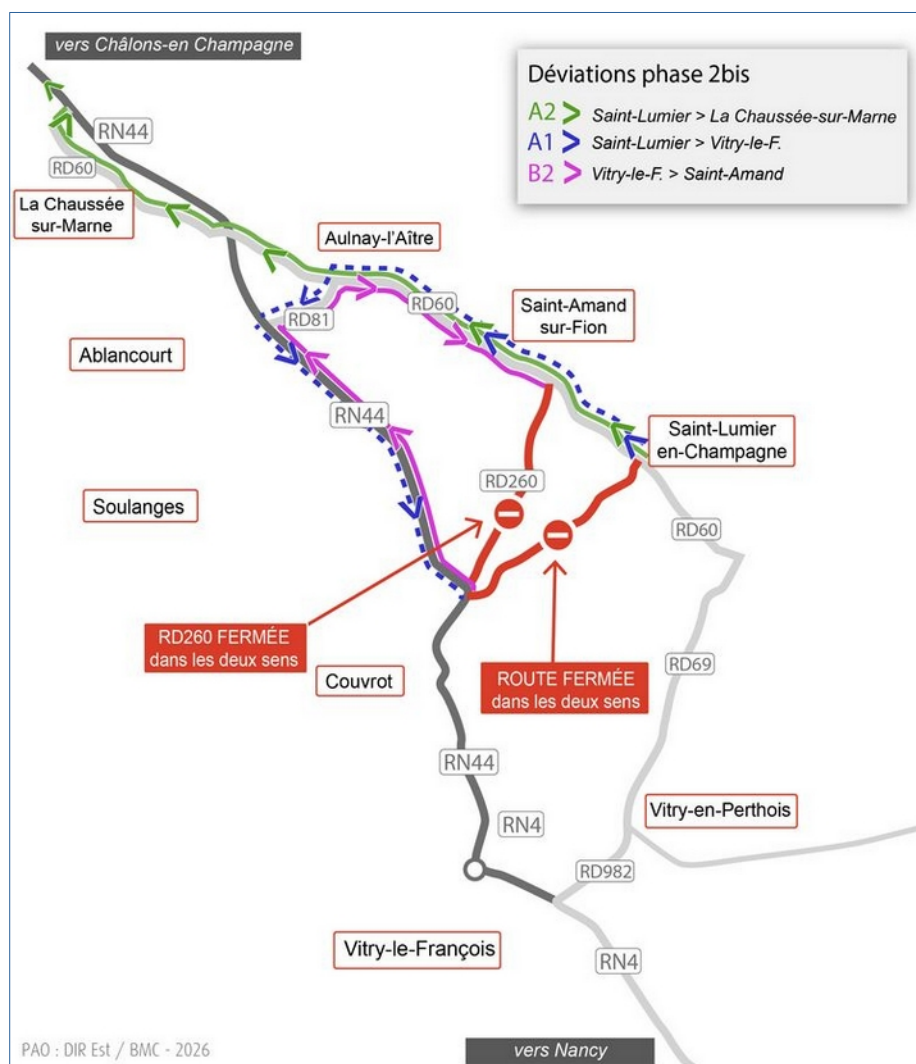
Les usagers en provenance de Saint-Lumier-en-Champagne et de Saint-Amand-sur-Fion emprunteront la RD60 en direction d'Aulnay-l'Aître, puis la RD81 en direction d'Ablancourt, pour finir sur la RN44 en direction de Vitry-le-François.

Déviations A2 : de Saint-Lumier-en-Champagne vers La Chaussée-sur-Marne

Les usagers en provenance de Saint-Lumier-en-Champagne et de Saint-Amand-sur-Fion emprunteront la RD60 en direction de La-Chaussée-sur-Marne, pour finir sur la RN44 en direction de Châlons-en-Champagne.

Déviations B2 : Vitry-le-François vers Saint-Amand-sur-Fion

Les usagers en provenance de Vitry-le-François emprunteront la RN44 en direction de La-Chaussée-sur-Marne, puis la RD81 en direction d'Aulnay-l'Aître, puis la RD60 en direction de Saint-Amand-sur-Fion.



Phase 3 : à compter de fin octobre 2026, et durant un week-end

- Réalisation du raccord définitif de la RN44 au Sud du giratoire et reprise des enrobés.

La RN44 sera totalement coupée à la circulation dans les deux sens, durant un week-end

Déviations A1 : de Saint-Lumier-en-Champagne vers Vitry-le-François

Les usagers en provenance de Saint-Lumier-en-Champagne et de Saint-Amand-sur-Fion emprunteront la RD60 en direction d'Aulnay-l'Aître, puis la RD81 en direction d'Ablancourt, pour finir sur la RN44 en direction de Vitry-le-François.

Déviations A2 : de Saint-Lumier-en-Champagne vers La Chaussée-sur-Marne

Les usagers en provenance de Saint-Lumier-en-Champagne et de Saint-Amand-sur-Fion emprunteront la RD60 en direction de La-Chaussée-sur-Marne, puis la RN44 en direction de Châlons-en-Champagne.

Déviations D1 : de La Chaussée-sur-Marne vers Vitry-le-François

Les usagers en provenance de La-Chaussée-sur-Marne emprunteront la RD402 en direction de Soulanges, puis la RD760 en direction de Couvrot, pour finir sur la RN44 en direction de Vitry-le-François

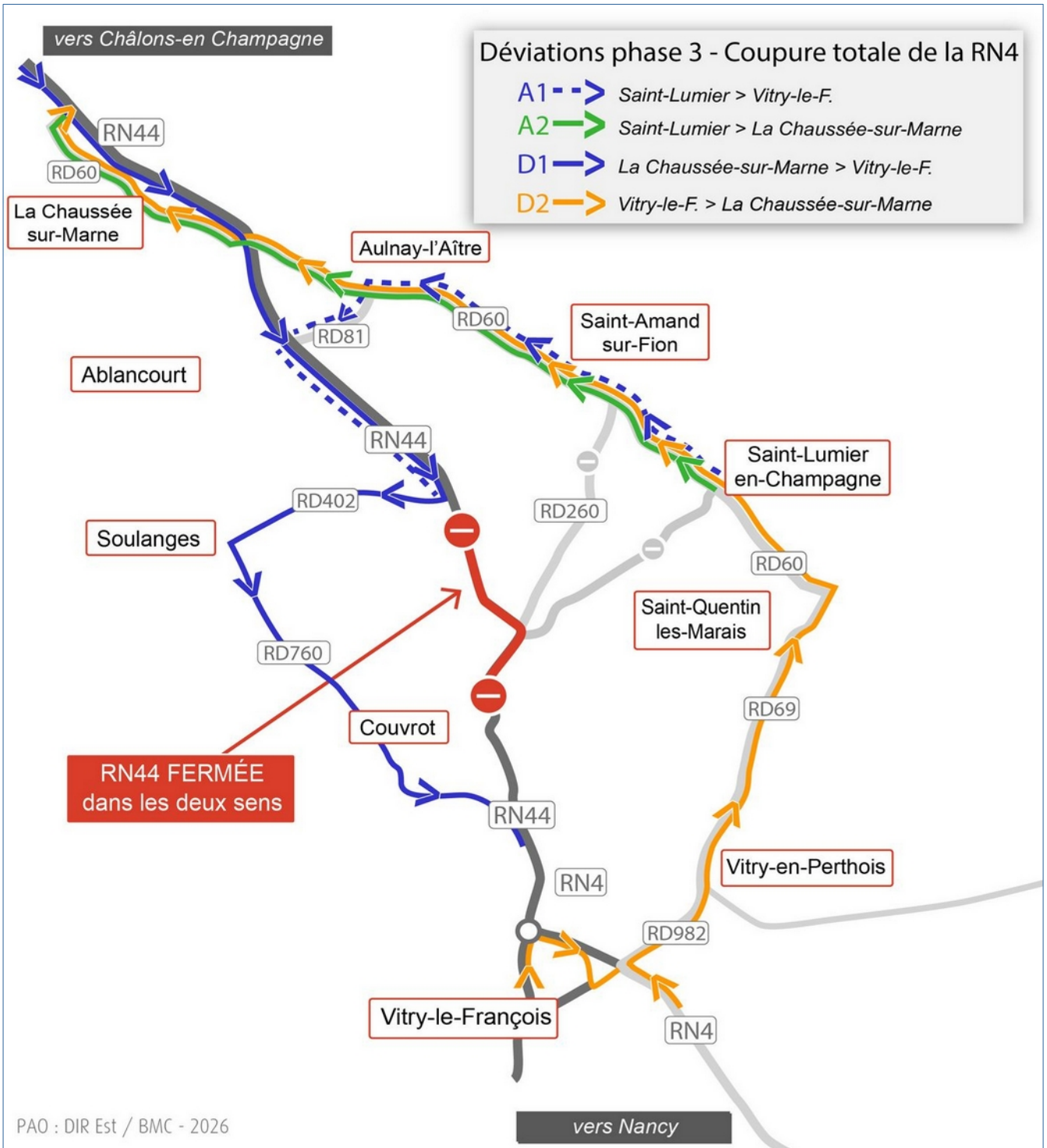
Déviations D2 : de Vitry-le-François vers La Chaussée-sur-Marne

> Les usagers en provenance de Nancy circulant sur la RN4 sortiront sur la RD982 en direction de Vitry-en-Perthois, puis emprunteront la RD69 en direction de Saint-Quentin-les-Marais, pour finir sur la RD60 en direction de Saint-Amand-sur-Fion et continueront jusqu'à La Chaussée-sur-Marne.

> Les usagers en provenance de Vitry-le-François emprunteront la RN4 en direction de Nancy, puis sortiront sur la RD982 en direction de Vitry-en-Perthois, puis emprunteront la RD69 en direction de Saint-Quentin-les-Marais, puis la RD60 en direction de Saint-Amand-sur-Fion et continueront jusqu'à La Chaussée-sur-Marne.

> Les usagers en provenance de Couvrot circulant sur la RN44 emprunteront la RN4 en direction de Nancy, puis sortiront sur la RD982 en direction de Vitry-en-Perthois, puis emprunteront la RD69 en direction de Saint-Quentin-les-Marais, puis la RD60 en direction de Saint-Amand-sur-Fion et continueront jusqu'à La Chaussée-sur-Marne.





Phase 4 : fin 2026 et début 2027, pour une durée d'environ 4 mois

- Réalisation des voiries à l'Ouest de la RN44, reprises des voies d'entrée/sortie de l'aire de stationnement.

Le giratoire sera mis en service et les RD260 et VC2 seront ré-ouvertes à la circulation. L'aire de stationnement de la Raguetterie sera fermée durant toute cette phase travaux.

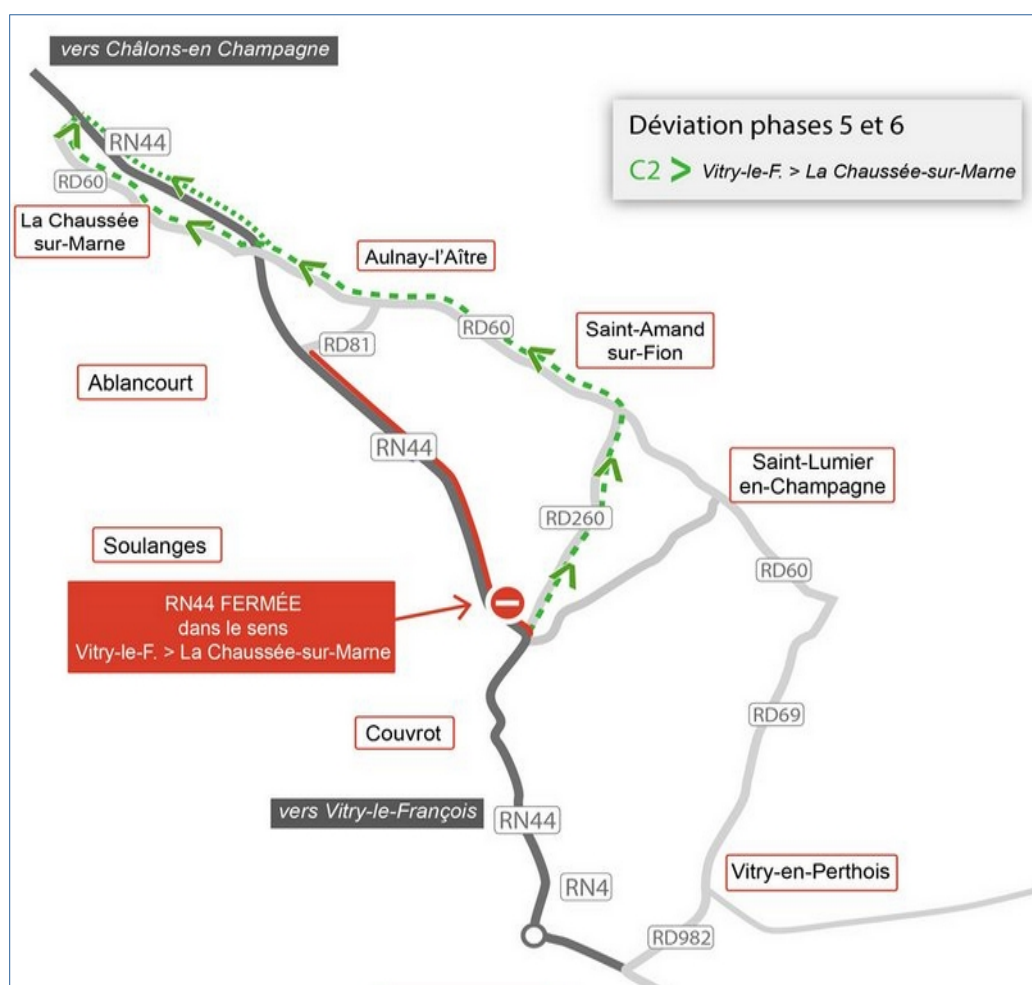
Phase 5 et 6 : au printemps 2027

- Réalisation des raccords définitifs des voiries.

Les travaux se dérouleront sur quelques nuits durant le printemps 2027. Une communication spécifique sera effectuée en début d'année 2027 pour en préciser les dates.

Déviation C2 : de Vitry-le-François vers La Chaussée-sur-Marne

Les usagers en provenance de Vitry-le-François circulant sur la RN44 emprunteront la RD260 en direction de Saint-Amand-sur-Fion, puis emprunteront la RD60 en direction de La-Chaussée-sur-Marne, avant de reprendre la RN44 en direction de Châlons-en-Champagne.



III – Ce qu’il faut retenir

>>>> La circulation de la RN44 sera maintenue pendant presque toute la durée des travaux. Les voies de circulation seront réduites à l’approche du giratoire et la vitesse sera réduite à 70km/h.

>>>> **Pendant un week-end à l’automne 2026, la RN44 sera fermée dans les deux sens de circulation, du vendredi à 21h au lundi à 6h.**

>>>> Quelques coupures ponctuelles de la RN44, de nuit, sont à prévoir.

>>>> Des déviations seront mises en place pendant toute la durée du chantier.

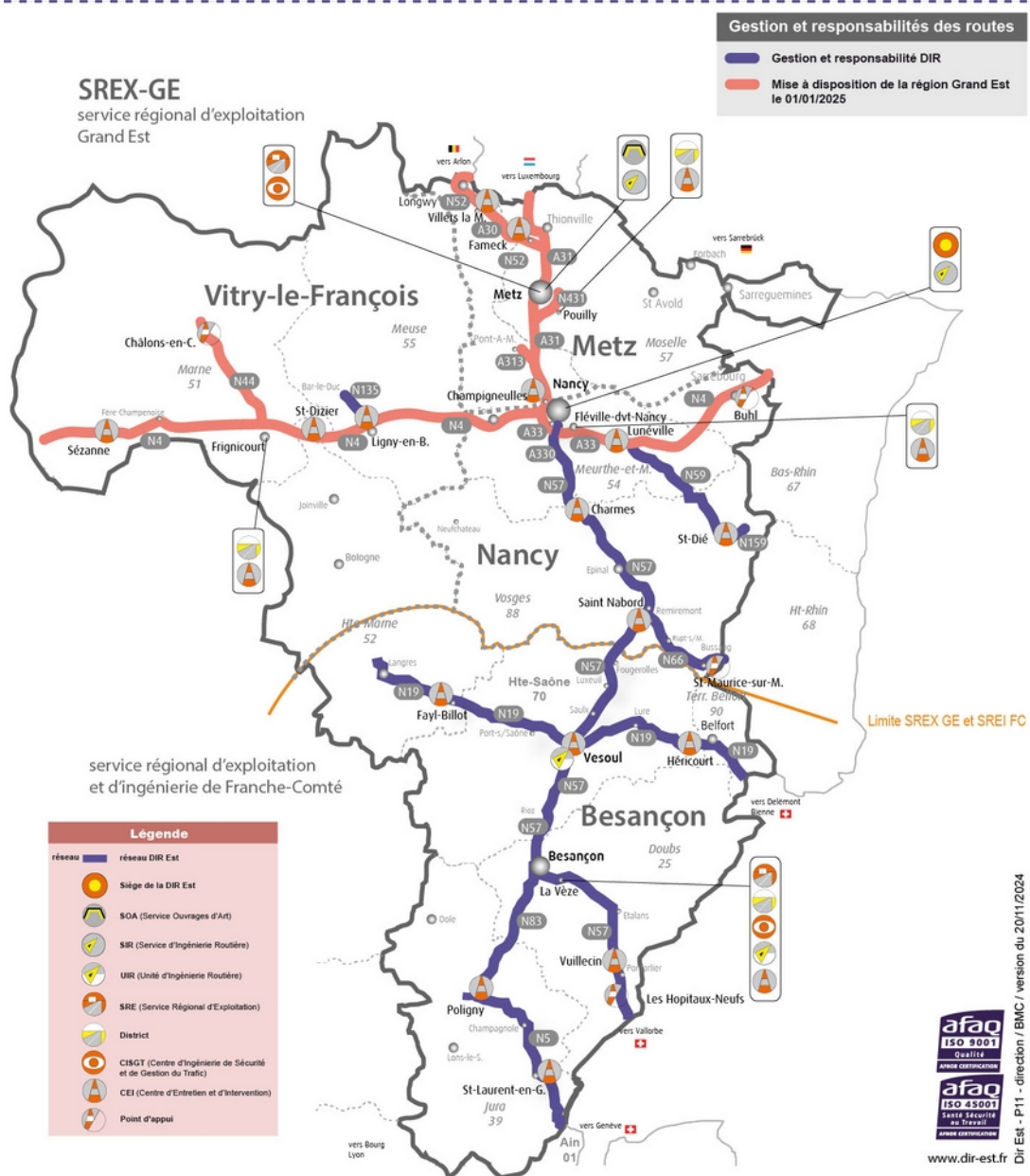
Des nuits et week-ends de secours sont prévus pour pallier d’éventuels aléas climatiques ou de chantier.

IV – Annexe – Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025



Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

Décision ministérielle du 4 janvier 2023





Contact presse :

Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

